

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Nom : Prénom :

Adresse : Num : Boite : Code :

Ville : E-mail :

Date de Naissance : / / Tel :

TOUTE PARTICIPATION AU BUBBLEFOOT IMPLIQUE AUTOMATIQUEMENT L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT.

Toute personne mineure devra présenter un accord parental écrit. Nous n'accepterons aucune négligence vis-à-vis de la sécurité, toute personne ne respectant pas ces règles sera immédiatement exclue du jeu sans remboursement.

1.0 – La consommation de substance illicites et d'alcool est strictement interdit pour des raisons évidentes de sécurité.

1.1 - Le bubblefoot est éprouvant aussi bien moralement que physiquement, en conséquence, les joueurs déclarent être en bonne condition physique et morale pour y participer.

1.2 – Le bubblefoot est avant tout un sport, le Fair-play reste de vigueur dans tous les cas.

1.3 - Les joueurs s'engagent à respecter les décisions des arbitres.

1.4 - Les joueurs s'engagent à respecter les autres.

1.5 - Les joueurs doivent respecter le matériel fournit par lebubblefoot.be : Le matériel mis à disposition doit être rendu en état (près à l'emploi), toute pièce endommagée ou perdue sera facturée.

1.6 - Les joueurs s'engagent à respecter les lieux et le voisinage (environnement et bâtiments). Aucun détritrus ne sera abandonné sur le terrain. Par respect pour les voisins, nous vous demandons de ne pas faire excessivement de bruit.

1.7 – Il est strictement interdit d'utiliser le matériel du bubblefoot en dehors des zones de jeux

1.8 - En cours de partie, il est interdit de sortir des limites de jeu. Sortir des limites entraîne une disqualification

1.9 Contact avec une autre bulle

Par mesure de sécurité, il est interdit de viser volontairement les jambes d'un adversaire ou d'un coéquipier avec sa bulle, afin d'éviter toutes lésions corporelles au niveau du bas des hanches. Il est aussi interdit de charger une autre bulle dans les coins et le long des murs du gymnase, afin de prévenir les blessures aux jambes. De plus, il est interdit de s'acharner sur un participant qui n'a pas le ballon, ou un joueur qui est déjà au sol et tente de se relever. Il est obligatoire de jouer le ballon et de suivre l'action. Ne chargez pas un joueur s'il ne s'attend pas à un contact entre votre bulle et la sienne. Ne le surprenez surtout pas lorsqu'il vous tourne le dos. Vous êtes responsable de vos actes, et de toutes les conséquences d'un mauvais comportement de votre part. Jouez prudemment, de manière responsable, et ayez l'obligeance de vous entraider sous peine d'expulsion de la partie! Il n'y aura aucun remboursement. Merci de votre entière collaboration.

Autres points du règlement

Mise en situation

Une séance d'information vous sera offerte au début de chaque partie afin de vous expliquer les règlements du jeu, et comment éviter les blessures. Cette séance est obligatoire pour tous les participants. De plus, vous devez lire et signer le document «décharge et désistement de responsabilité, acceptation des risques et convention d'indemnisation» avant le début de toute partie.

La mise au jeu

Au début de chaque période de jeu, et suite à un but marqué par l'une des deux équipes, les joueurs se retranchent derrière leur ligne de charge (qui aura été établie auparavant par les deux arbitres en chef). Au coup de sifflet de l'arbitre, les deux équipes s'élancent en direction du ballon qui est au centre du terrain, et le jeu peut continuer.

Coup de sifflet

Au coup de sifflet de l'arbitre, tous les joueurs doivent cesser immédiatement de jouer et ne pas bousculer l'adversaire, sous peine d'expulsion de la partie. L'arbitre doit s'assurer de ne pas négliger toutes les situations dangereuses pouvant compromettre leur sécurité, ainsi que celle des joueurs et des spectateurs.

Coup de pied

Il est strictement interdit de donner un coup de pied à un autre joueur et sur le matériel appartenant à LeBubbleFoot.be, sous peine d'expulsion de la partie. Il n'y aura alors aucun remboursement des frais déjà payés.

Rotation des joueurs

Les joueurs peuvent changer de position avec leur gardien en tout temps. Il est possible de garder un joueur sur le banc pour chacune des deux équipes et de jouer avec 8 joueurs (incluant les 2 gardiens) qui peuvent ainsi se relayer. Les joueurs pourront donc se reposer et être plus intenses lors de leur présence au jeu.

Chronométrage

Trois périodes de 10 minutes vous seront allouées pour un groupe de 10 joueurs. Il sera possible de jouer une 4ème période, jusqu'à concurrence d'une heure de jeu au total. Le temps ne s'arrêtera pas lors des arrêts de jeu.

Entractes

Une pause de trois minutes chronométrée vous sera allouée entre chacune des périodes.

Délimitation des terrains intérieurs

La zone est délimitée par l'arbitre. Dans la mesure où il y a des spectateurs sur les côtés du terrain, le jeu s'arrêtera si l'arbitre juge que la situation pourrait être dangereuse. Il sera de votre devoir de prévenir tout contact avec les personnes ne portant pas de protection, soit l'arbitre et les spectateurs. Il est interdit de charger une autre bulle dans les coins et le long des murs du gymnase, afin de prévenir les blessures aux jambes.

Délimitation des terrains extérieurs

Lorsque le ballon quitte la zone de jeu, l'équipe qui n'a pas touché le ballon en dernier doit le reprendre avec un botté sur la ligne de jeu extérieure, après le coup de sifflet de l'arbitre. L'adversaire doit être à plus de trois mètres du ballon. Il est strictement interdit de jouer à l'extérieur du terrain afin de ne pas blesser ceux qui n'ont pas de protection. Ne négligez surtout pas la sécurité de votre entourage!

Le gardien de but

Le gardien de but ne peut jouer qu'à l'intérieur de sa zone défensive. Cependant, il peut bousculer ou se faire heurter par l'adversaire.

Équipement de sécurité

Le port de la bulle géante qui vous sera prêtée est obligatoire lors de la partie en cours, sinon l'arbitre devra absolument arrêter le jeu d'un coup de sifflet. Si une bulle se dégonfle ou se déchire, le joueur doit en aviser l'arbitre. Le jeu s'arrêtera, et une autre bulle lui sera alors prêtée. Il sera de votre devoir de prévenir tout contact avec les personnes qui n'ont pas de protection, soit l'arbitre et les spectateurs. Nous vous suggérons fortement d'apporter des protège-genoux.

Déplacement du filet

Lorsque le filet d'une des deux équipes est déplacé, le jeu doit s'arrêter immédiatement au coup de sifflet de l'arbitre, et le gardien de but reprend le ballon après que le filet soit remis à sa place. L'adversaire doit être à plus de trois mètres du ballon. La décision en revient toujours à l'arbitre.

Une question de respect et d'hygiène

À la fin de la partie, vous devrez laver la bulle que vous avez utilisée, par respect pour le prochain participant. Un produit nettoyant et une lingette vous seront fournis. Il ne suffira que de 30 secondes, et le tour sera joué! Merci de votre collaboration.

Respectez l'heure de début de votre partie

Arrivez au moins 30 minutes avant l'heure prévue pour votre partie, afin d'avoir suffisamment de temps pour endosser des vêtements de sport, remettre votre décharge au responsable, payer les frais prévus dans le forfait, et poser des questions. Dans la mesure où vous arrivez en retard, vous risquez de manquer la séance de pratique. De plus, s'il manque un ou deux joueurs, les équipes devront s'affronter à quatre contre quatre, au lieu de cinq.

Le port des lunettes pour la vue

Il est strictement interdit de porter vos lunettes pour la vue; seules des lunettes de sécurité avec ganses seront acceptées. Portez des verres de contact si vous ne pouvez pas bien voir le jeu sans vos lunettes pour la vue. Il n'y aura aucune tolérance au sujet de cette réglementation. Merci de bien vouloir vous y conformer.

Les chaussures avec crampons

Il est strictement interdit de porter des chaussures avec crampons afin de ne pas percer la paroi faite de plastique de nos bulles géantes. Il n'y aura aucune tolérance au sujet de cette réglementation. Merci de bien vouloir vous y conformer.

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance des règles de sécurité. En cas de non-respect de ceci, Lebubblefoot.be décline toute responsabilité en cas de dommage.

Date : Signature (précédé de la mention « lu et approuvé ») :